

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4670)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 28%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4670)	Jury par défaut	Autres candidats	23	232	135	135	11
		Bacheliers professionnels toutes séries	9	90	80	80	3

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4670)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	67	34	34	2	18,2 %
			Masculin	165	101	101	9	81,8 %
			Total	232	135	135	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	16	15	15	0	0 %
			Masculin	74	65	65	3	100 %
			Total	90	80	80	3	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4670)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	28	20	20	0	0 %
				AB	33	24	24	1	50 %
				B	6	6	6	1	50 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	70	53	53	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	3	1	1	0	0 %
				Sans mention	45	34	34	4	57,1 %
				AB	41	37	37	2	28,6 %
				B	7	7	7	1	14,3 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	97	80	80	7	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	52	1	1	1	50 %	
			AB	12	1	1	1	50 %	
			B	1	0	0	0	0 %	
			Total	65	2	2	2	100 %	
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	6	2	2	0	0 %
				Sans mention	18	13	13	1	33,3 %
				AB	43	42	42	1	33,3 %
				B	20	20	20	0	0 %
				TB	3	3	3	1	33,3 %
				Total	90	80	80	3	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4670)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	132	113	113	5	45,5 %
			En réorientation	31	15	15	4	36,4 %
			Non scolarisés	19	6	6	1	9,1 %
			Scolarité étrangère	49	1	1	1	9,1 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			Total	232	135	135	11	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	87	77	77	3	100 %
			En réorientation	2	2	2	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	90	80	80	3	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4670)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	46	41	41	1
			Autres doublettes	47	36	36	5
		Baccalauréat Professionnel	Aménagements paysagers	62	57	57	3
			Autres spécialités	23	18	18	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4670)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	49,5 %	53,2 %	53,2 %	16,7 %
		Autres doublettes	50,5 %	46,8 %	46,8 %	83,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Theodore Monod - BTS - Agricole - Aménagements paysagers (4670)	Jury par défaut	Aménagements paysagers	72,9 %	76 %	76 %	100 %
		Autres spécialités	27,1 %	24 %	24 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires des matières générales / moyennes scientifiques et littéraires	Bulletins scolaires	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail /autonomie et organisation dans le travail	Bulletins scolaires et fiche avenir	Très important
Savoir-être	Comportement, assiduité, travail / Curiosité et ouverture	Appréciations des professeurs, Fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation et connaissance de la formation / débouchés et métiers, connaissance des contenus	Lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités périscolaires / engagement citoyen	Fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Utilisation de plusieurs critères :

- éléments quantitatifs (bulletins, notes du bac)
- Fiche avenir
- Éléments qualitatifs : motivation pour la formation, connaissance des débouchés et expérience dans le domaine, comportement

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Mise en avant des expériences dans le domaine

Connaissance de la formation et des débouchés de celle-ci

Connaissance des particularités de la formation dispensée dans l'établissement

Signature :

Jean-Pierre GENET,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Theodore Monod